Celui à qui Allah veut du bien, Il l’éprouve

Aboû Hourayrah (qu'Allah l'agrée) relate que le Messager d'Allah (qu'Allah le couvre d'éloges et le préserve) a dit : "Celui à qui Allah veut du bien, Il l’éprouve."
[Authentique] [Rapporté par Al Bukhârî]

Le Prophète (qu'Allah le couvre d'éloges et le préserve) informe que lorsqu'Allah veut du bien pour l'un de Ses serviteurs croyants, Il l'éprouve dans dans sa personne, ses biens et sa famille. Ceci, en raison de ce que cela entraîne chez le croyant : il cherche refuge en Allah, Exalté soit-Il, en L'invoquant, ses mauvaises actions sont expiées, et il est élevé en degrés.

http://www.sunnah.global/hadeeth/fr/show/4204